

POSTULAT

du groupe PLR, par le député Narcisse Crettenand, concernant la politique cantonale en matière d'achat d'énergie électrique (16.09.2011) 4.142

Le canton par ses institutions étatiques et para-étatiques est un gros consommateur d'énergie électrique. Avec l'ouverture du marché de l'électricité pour les gros consommateurs, le canton remplit les conditions pour s'approvisionner auprès du ou des fournisseurs offrant les meilleures conditions économiques. Par cette façon de faire, des économies pourront être réalisées.

Nous demandons au Conseil d'Etat qu'il procède à des demandes d'offres groupées pour l'approvisionnement en énergie électrique de l'ensemble de ses institutions étatiques et para-étatiques.

Il attribuera le marché aux fournisseurs proposant l'offre la plus économique. Il veillera cependant lorsque les offres sont économiquement équivalentes, à privilégier l'énergie certifiée d'origine renouvelable.

Sion, le 16 septembre 2011
(09h05)

Groupe PLR, par
Narcisse Crettenand, député